

Durée de la formation ?

1 jour.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux fonctions clés conformité - gestion des risques, aux responsables contrôle interne, juridique, membre de l'équipe de direction des mutuelles, institutions de prévoyance et sociétés d'assurance.

Pour obtenir quoi ?

Appréhender le rôle et les missions de la fonction conformité tout en proposant un modèle organisationnel adapté à la gestion du risque de non-conformité.

Comment ?

Par l'alternance entre un exposé pédagogique des différents aspects théoriques sur la gestion du risque de non-conformité, enrichis par les échanges entre participants et la mise en œuvre de cas pratiques permettant d'appréhender les concepts clés.

Quels sont les prérequis ?

Aucun.

Qui anime cette formation ?

Patricia POMBO,

Manager en Gestion des risques et conformité au sein du Groupe Grant Thornton



La formation en pratique...

Quand et où ?

8 avril 2019

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

1 250 € HT + TVA 20%, soit 1 500 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :

Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00

Précisez que vous venez de la part de Caritat.

<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

Qu'allez-vous apprendre ?



Enjeux et objectifs de la conformité

- La gestion du risque au sein de Solvabilité II
- La gestion du risque de non-conformité

Organiser la fonction conformité

- Les missions de la fonction conformité
- Périmètre et politique de conformité
- Comment positionner la fonction conformité au sein de l'entreprise ?
 - i. Cas pratique autour d'organisation type :
Avantage/inconvénient
- Les relations avec les autres fonctions clés

Construire le dispositif de conformité

- Les référentiels de conformité
- La cartographie des risques de non-conformité
- Le plan de conformité

Le rôle de la fonction conformité à travers un exemple

- Cas pratique autour de création d'un nouveau produit
 - i. Quel rôle de la fonction conformité pendant le processus de création de nouveau produit ?
 - ii. Quel rôle en termes de vision des risques de conformité, surveillance des risques de non-conformité ?
 - iii. Quels éléments faire figurer dans le plan de conformité ?

Pilotage et reporting du dispositif

- Les indicateurs clés d'un dispositif de conformité
- Quels reportings réalisés et à qui ?

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Très bien. Programme complet avec un formateur agréable, vivant. Des échanges intéressants. »

AL, contrôleur permanent et conformité – MUTUELLE MEDICIS

« Bien, riche en informations. »

SA, Chargée de mission – SMABTP

Cette formation est proposée en partenariat avec



Grant Thornton
L'instinct de la croissance